NUMERO 4 – *Octobre 2009*

L'OBSERVATEUR DE GONDECOURT

Association Loi 1901 - Enregistrée en Préfecture du Nord le 27 mai 2008 – Journal Officiel N°23-2008 article 1232



Sommaire



EDITO DU PRESIDENT

Depuis déjà un an, nous sommes en crise économique majeure. Sur Gondecourt nous ne sommes pas épargnés, même si nous voulons tous garder le moral. Vistéon a suscité l'attention des médias et en particulier La Voix du Nord et depuis le mois de mai nous n'entendons plus parler de rien ! La municipalité s'était (à juste titre) insurgée contre ces presque 100 licenciements mais aujourd'hui, que fait-elle ? Aucun mot en conseil municipal, ni sur la revue municipale 'La Lettre Gondecourtoise', ni sur son annexe ' GTVN'. Oubliés, sauvés, nos salariés de Vistéon?

Pour l'Observateur de Gondecourt, il semble primordial d'assurer un suivi dans la communication de faits aussi importants que celui-ci. Nous demandons donc à monsieur le maire de nous tenir informé du dossier.

A l'heure où la municipalité parle de communication à tout vent, nous nous estimons satisfaits du site de Gondecourt nouvellement créé. C'est une bonne chose !

Concernant la communication interne (Conseil Municipal), nous déplorons des rétentions d'informations, un manque de transparence, des propositions arrivent directement en Conseil, sans discussions préalables en commissions.

Le règlement intérieur du conseil municipal a été revu le 9 juillet dernier pour encore mieux faire ' barrage' à l'expression de l'opposition que l'on veut museler.

Vous connaissez certainement la revue officielle de la mairie, 'Gondecourt Magazine' ! Sur celle-ci, comme partout ailleurs, une page dite de 'libre expression politique' est réservée à la majorité ainsi qu'à l'opposition municipale. Sachez que maintenant, certains textes sont censurables sur simple décision arbitraire du maire (voir le point 4) entraînant purement et simplement la suppression de l'article présenté, sans retour possible !

Certains sujets qui nous semblent d'actualité n'ont pas été abordés lors des différents conseils municipaux ou sur les publications municipales.

Sujets d'importance tels que :

- Grippe A

- Défibrillateurs : Ou en sommes-nous ? Sont-ils installés ? Prévoyons-nous une formation (ou information) publique à leur utilisation ?

- Nuisances sonores dues aux passages des avions à n'importe quelle heure de la nuit …

L'Observateur a eu écho de rapprochements entre Gondecourt et Lille Métropole ! Rumeur, erreur ? (Nous y reviendrons)

Cela dit, nous avons bien entendu parlé du coq.

Thierry FAMECHON

Président

Votre bulletin d'informations …

1 – « Maison de l'emploi » « Mission locale » « Pôle emploi », modes d'emploi :

Devant la confusion qui sème le trouble sur le fonctionnement des instances qui gravitent autour de l'emploi, l'Observateur de Gondecourt, dans son rôle d'information, en fait le point.

— Maison De l'Emploi :

La **M**aison **D**e l'**E**mploi **P**évèle **M**élantois **C**arembault *(**MDEPMC** dans le texte)* couvre un territoire de 44 communes partenaires *(dont celles de la Communauté de Communes du Carembault)*. Elle est constituée en Groupement d'Intérêt Public et comprend également entr'autre : l'Etat, le Pôle Emploi Nord Pas-de-Calais, le Conseil Régional, le Conseil Général, Lille Métropole, la Mission Locale pour l'Emploi, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce.

<u>Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi, salariés, jeunes ou adultes et chefs d'entreprises</u>.

La **MDEPMC** a pour objectif l'approfondissement, l'élargissement, le renforcement du partenariat, en le situant à l'échelle territoriale des communes afin de permettre la constitution d'une culture partagée et le développement de réponses nouvelles et mieux adaptées aux réalités et besoins du territoire.

Elle s'organise autour de plusieurs axes :

<u>**1.**</u> Structurer l'offre sur le territoire du Pévèle Mélantois Carembault en s'organisant à trois niveaux :

* Un lieu central à Ronchin est partagé entre les différents acteurs de la Maison De l'Emploi.

* Cinq antennes qui déploient sur le territoire l'ensemble de l'offre de service de la Maison De l'Emploi du Pévèle Mélantois Carembault *(dont celles de Seclin – tél 03 20 322 154 et Annœullin – tél 03 20 90 41 67 – poste 367)*.

* La création de lieux relais permettant aux demandeurs d'emploi d'accéder en proximité immédiate à l'offre et de s'informer. *(Prochainement, permanence en Mairie de Gondecourt)*

<u>**2.**</u> Renforcer collectivement la lisibilité, la qualité et la cohérence de l'accueil et de la construction de parcours d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi et/ou souffrant d'exclusion.

<u>**3.**</u> Renforcer les liens avec le monde économique et favoriser des démarches prévisionnelles avec les entreprises et l'ensemble des acteurs du développement économique pour permettre d'optimiser la création d'emplois sur le territoire mais aussi l'accès des publics prioritaires à ces emplois.

— La Mission Locale pour l'Emploi

Partenaire de la Maison De

l'Emploi la **MLE** *(dont la CCC fait partie)* s'adresse plus particulièrement aux jeunes de moins de 26 ans qui sont en recherche de métier, de diplôme, d'emploi, de nouvelle formation ou de financement pour créer une entreprise.

Par ailleurs la Mission Locale aide le public concerné dans les domaines du social, de la santé, de la mobilité, du logement, du sport et des loisirs.

Outre un point central basé également à Ronchin, 6 antennes de proximité sont ouvertes dont celles de Seclin (tél. 03 20 322 154) et Allennes-les-Marais (tél. 03 20 58 92 57)

Prochainement une permanence se tiendra aussi en Mairie de Gondecourt.

Michel Desmazières, ancien maire de Gondecourt et élu de « Poursuivons Ensemble » siège au sein de ces deux organismes ; en cas de besoin n'hésitez pas à vous rapprocher de lui.

— Le Pôle Emploi

Egalement partenaire de la MDE, récemment créé par la fusion des (ex) ASSEDIC et ANPE, son action vise, par un contact constant avec les entreprises, à proposer des offres d'emploi.

Dans notre secteur, une antenne est ouverte à Seclin – tél 3949 – *prix d'un appel local*.

2 – Organisation des festivités, succès ou échec ?

Le 1er mai, était organisée une remise de médailles du travail. Lors de l'appel des récipiendaires, il n'y avait pas de médailles !

Le 14 juillet, habituellement, un goûter était organisé pour nos aînés. Cette année, économie, point de reconduite de cette « tradition » pourtant fort sympathique !

Toujours au 14 juillet, une retraite aux flambeaux organisée … à 17h30, en plein jour ! A cette heure ensoleillée, difficile de discerner les lueurs de flambeaux ! Une exclusivité « Gondecourt ».

Encore au 14 juillet, un 'pique-nique' géant organisé : 60 personnes maximum. Enlevons les adjoints, conseillers et leurs familles…

Troc vert, bonne idée, mais la communication fut-elle au top, vu le peu de participants ? Pourtant la Voix du Nord rapportait « un vif succès » ! ?

Même échec pour notre ducasse de juin ! Pourquoi donc ?

3 – Colis de Noël en option !

Le top de la municipalité gondecourtoise cette année. Les colis de Noël seront à demander ! En effet, si elles le souhaitent, les personnes âgées auront à remplir une demande sur un formulaire qui leur a été adressé ! Oui, un cadeau, mais à demander !!!

4 – Censure au Conseil Municipal !

Comme évoqué dans notre édito ci-dessus, le maire se réserve le droit de censurer notre liberté d'expression. Les différentes composantes du conseil municipal ne pourront désormais plus développer certaines idées dans la tribune libre de 'Gondecourt Magazine' qui auraient, selon lui, un caractère de propagande politique.

Libre expression avez-vous dit ? (voir conseil municipal du 9/07/09, disponible en pdf sur *www.gondecourt.fr*)

5 – Augmentations des frais de cantine.

Tout le monde a pu le constater, la cantine scolaire a augmenté ! Nous avons reçu pas mal d'observations à ce sujet. Son montant a été calculé sur le quotient familial. Seuls les QF les plus bas (une infime minorité) ont pu observer une stagnation des tarifs !

6 – Augmentation du tarif de location de la salle polyvalente.

Le tarif de la salle polyvalente a considérablement augmenté du fait d'un nouveau mode de calcul. Désormais ce n'est plus un tarif « week-end » mais un tarif journalier. Vous louez pour la fête et vous louez aussi le lendemain pour pouvoir faire le nettoyage obligatoire!

7 – Assainissement ; enfin le quartier de la gare !

Le projet d'assainissement mis en place par l'ancienne municipalité et le SIASOL a enfin été concrétisé par l'actuelle municipalité. Même si cela arrive assez tard, nous nous en réjouissons pour les riverains du sentier de la gare! Merci monsieur le maire !

8 – Le centre aéré 2009.

Il n'y a pas eu à notre connaissance et contrairement à 2008, de problèmes cet été. Notre intervention sur les dysfonctionnements précédents s'est-elle avérée efficace ? A-t-elle était prise en compte ? Nous souhaitons donc féliciter l'équipe en place pour avoir fait en sorte que les enfants passent un agréable séjour estival au centre aéré de Gondecourt.

Vous avez un message à faire passer, contactez-nous par mail à :
lobsdegondecourt@free.fr

Par courrier à :
L'OBSERVATEUR DE GONDECOURT
26, Rue Rabelais

Par téléphone au :
06 20 46 38 38

Notre bureau :

PRESIDENT : Thierry FAMECHON
VICE-PRESIDENTE : Christine LEROY
SECRETAIRE : Michel DESMAZIERES
TRESORIERE : Christine BRINGUEZ
SECRETAIRE ADJOINT : Bernard HAROUX
TRESORIERE ADJOINTE : Francine PAUCHET

ADHESION A L'OBSERVATEUR DE GONDECOURT 10€

J'adhère à l'association Loi 1901 l'**Observateur de Gondecourt.**

Voici mes coordonnées :

Nom, prénom : ……………………………………………………………

Adresse complète : ……………………………………………………

……………………………………………………………………………

Mail : ………………………………………………………………………

Téléphones (fixe, mobile) : ……………………………………………